

Érosion des berges, le défi de la vision à long terme

par Jean-François Bouchard

13

L'Universitaire, le magazine de l'UGAR | Novembre 2012 | Volume 1 | Numéro 1

L'érosion des berges est l'une des conséquences des changements climatiques qui touchent directement les communautés côtières. Un enjeu fort complexe qui interpelle l'Alliance de Recherche Universités-Communautés sur les défis des communautés côtières de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent.

La question des changements climatiques défraie les manchettes à un rythme accéléré depuis quelques années. « On voit que les tempêtes, les inondations et autres événements se rapprochent de plus en plus dans le temps », observe le professeur **Steve Plante**, codirecteur de l'ARUC sur les défis des communautés côtières de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. « Le fleuve se réchauffe, les couverts de glace diminuent, il y a de plus en plus d'humidité, le niveau marin est rehaussé. Cela amène des transformations dans les cycles naturels océaniques, de l'estuaire et du golfe. L'aspect biophysique a primé au cours des quinze dernières années. Bien qu'important, cet aspect ne peut être pris en compte hors de son contexte

social et politique. Quand on parle de communauté, il est question d'une multitude de dimensions (sociale, économique, politique) qu'il importe de moduler pour que celle-ci s'adapte à ces changements afin d'assurer une transformation durable de nos habitudes. Comme les gens pensaient que les problèmes d'érosion se déroulaient surtout ailleurs par le passé, ils n'ont pas modifié leurs manières d'occuper le territoire », poursuit M. Plante.

Depuis le début des années 2000, plusieurs grandes marées ont affecté le littoral du fleuve et du golfe du Saint-Laurent. Celles du 6 décembre 2010 ont particulièrement marqué les populations du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Plusieurs résidences, terrains et segments de route ont subi d'importants dommages, dommages chiffrés à des centaines de millions \$. Cet événement a relancé la question de l'occupation et de la construction d'habitations près du littoral.

L'ARUC sur les défis des communautés côtières de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent a formé une dizaine de comités de réflexion, constitués d'élus et de membres de la société

civile, au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie, dans la Baie des Chaleurs, sur la Côte-Nord, en Acadie et sur l'Île-du-Prince-Édouard. Ces comités permettent de faire le lien entre les connaissances scientifiques et les communautés. « Nous n'imposons pas de solution. Par contre, nous avons les outils pour favoriser la discussion et la mise en œuvre de décisions qui auront été prises collectivement. Il faut éviter les dialogues de sourds. En comprenant mieux le phénomène, tant celui de l'érosion que celui de la résistance des gens face à l'incertitude, et en prenant davantage de temps pour réagir, on peut faire de meilleures interventions à long terme », souligne le professeur Plante.

Les politiques d'occupation du territoire doivent tenir compte des connaissances actuelles, soutient le professeur Plante. « Il y a 50 ans, nous n'avions pas les connaissances que l'on a aujourd'hui. Quand les gens se sont établis près du fleuve, il y avait un désir, il y avait un rêve et le risque et la perception du risque était moindre. Maintenant, la notion d'incertitude est criante et les gens doivent comprendre que le futur n'est pas garant du passé. »

Pour l'ARUC sur les défis des communautés côtières de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, l'avenir des populations riveraines dans une perspective durable passe par une concertation entre la société civile, les élus, les scientifiques et les gouvernements. « Il faut avoir des approches flexibles tout en étant rigides », explique M. Plante. « Mais là, on réagit à court terme en ne pensant pas aux conséquences à long terme de nos actions. Et nous sommes coincés dans cette dynamique : les gens perdent concrètement et rapidement leurs terrains et ils vont voir leurs élus pour avoir le droit de construire un mur et ce, même si à long terme on aggrave les effets. En même temps, nous avons un problème à long terme. Si on élabore des solutions en tenant compte des conséquences à long terme, ce sont les occupants d'aujourd'hui qui en paieront le prix. Sans une véritable réflexion aujourd'hui sur ce phénomène, les problèmes vont être épouvantables dans 20 ou 30 ans. »

Pour le professeur en développement régional, il est crucial que les communautés côtières se donnent une vision à long terme, et ce, avant même d'être confrontées aux changements climatiques et à leurs impacts. « Tant qu'il n'y a pas de tempête, les gens ne voient pas l'importance de la prévention. Et souvent, la prévention n'est pas perçue comme un changement de comportement. Il est très important de changer notre façon de voir la planification du développement territorial », conclut M. Plante. ◀



Steve Plante

Un partenariat national

Financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, l'Alliance de Recherche Universités-Communautés sur les défis des communautés côtières de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent a été mise sur pied en 2010. Elle est constituée de neuf partenaires, soit la Coalition pour la viabilité du sud du Golfe du Saint-Laurent, Mi'kmaq Confederacy of Prince Edward Island, le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, le Conseil de bassin versant de la rivière Bonaventure, Stratégies Saint-Laurent, le Regroupement des organismes de bassins versants, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, le Réseau de recherche sur les océans du Canada et l'Observatoire Global du Saint-Laurent.

Pas moins de 22 chercheurs provenant de douze universités et de deux centres d'études font partie de cette ARUC. Il s'agit de l'Université Bishop, de l'Université de Bourgogne à Dijon, de l'Université Brock, de l'Université Laval, de l'Université de Moncton, de l'Université de Montréal, de l'Université du Québec en Outaouais, de l'Université du Québec à Rimouski, de l'Université de Sherbrooke, de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines de l'Agrocampus Ouest de Rennes et de l'université Mount Allison. L'Institut national de santé publique du Québec et Islands Studies à l'Île-du-Prince-Édouard font aussi parties de cet ARUC.